Ce qui se passe

Depuis quelque temps les cours d'assises prononcent quantité de condamnations à mort. Une vague de férocité s'élève et déferle dans le monde de la magistrature. Les sinistres «ramollis» qui président et jugent dans nos cours criminelles s'en donnent à cœur joie. Il ne se passe pas une semaine sans que la presse n'enregistre avec une satisfaction vengeresse, indice d'une bonne mentalité, la nouvelle de quelque futur «assassinat légal».

Pourtant, chacun de ces pantins en robe, a sur la conscience une lourde part de responsabilité dans l'extension de la criminalité actuelle.

Bénéficiaires d'un régime de boue et de sang, on comprend difficilement qu'ils osent pousser l'impudence de leurs «attendus» et «considérants» jusqu'à la cruauté, alors qu'ils sont indubitablement les premiers coupables de cet état de choses. À la Force, à la Ruse, répond la Violence et le Meurtre et ceux-ci sont la conséquence, ou du moins, la résultante de celles-là.

Il y aura toujours des natures frustes, brutales, violentes en lutte sourde contre la Ruse organisée, codifiée, puissamment armée et défendue en plus par l'ignorance des masses et l'emprise des préjugés.

La classe bourgeoise, dont fait partie la magistrature, apeurée, se défend à outrance. Son indicible peur est la conséquence logique de sa lâcheté. La lâcheté est toujours cruelle. L'ignoble profusion des arrêts de mort n'arrête en rien les crimes parce que ceux qui appliquent les prétendues «lois» ne comprennent pas que celles-ci n'ont aucune valeur morale intrinsèque, qu'elles sont odieuses autant que nulles.

Elles sont périmées et le résultat de cette impéritie morale est dans l'organisation vicieuse, pourrie de la société

ploutocratique que nous vivons.

Le crime individuel restera tant que le crime collectif sera prôné par ceux-là mêmes qui s’arrogent le droit de réprimer l’acte individuel, tout en absolvant le massacre des masses.

Il y a une logique terrible, indéniable dans la perpétration des actes de sang et la «Justice», malgré ses codes, malgré sa caste de juristes, est impuissante à extirper le mal, tant que la racine ne sera pas arrachée: «La Propriété individuelle».

Raymond.